

Discours lors de l'inauguration de l'Exposition « Penser le territoire » du 11.10.2013 à la Place St-François à Lausanne

La Fédération suisse des urbanistes est heureuse de soutenir l'exposition organisée par la SIA et l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Nous saluons tout particulièrement le fait que les ingénieurs et les architectes s'intéressent de plus en plus à l'aménagement du territoire, et qu'ils se questionnent sur les impacts de leur action à une échelle plus vaste.

Ceci m'amène à souligner que l'aménagement du territoire est une matière complexe qui nécessite la collaboration de plusieurs disciplines, notamment :

- La géographie
- La sociologie
- L'architecture
- L'ingénierie
- La politique
- L'économie
- Et ... l'urbanisme

Il est important de toujours croiser les regards, d'enrichir la réflexion sur le territoire en prenant en compte différentes dimensions. Ceci est essentiel pour adopter des plans d'actions efficaces.

Il en va de la question de l'usage du sol. A-t-on trop de terrains à bâtir dans le canton de Vaud ? A cette question, la Confédération répondait « OUI » jusqu'à il y a peu. Et oh surprise, dans le cadre de l'élaboration des directives sur le dimensionnement des zones à bâtir pour mettre en œuvre la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, dont la révision a été décidée par le peuple le 3 mars dernier : le canton n'aurait plus assez de terrains à bâtir pour répondre aux besoins.

Que faut-il en penser ?

Qu'un simple mode de calcul peut changer le regard qu'on porte sur le territoire. Soit, mais quelles en sont les conséquences ?

Que ce nouveau regard (car la réalité n'a sans doute pas changée en quelques années) induit une adaptation des politiques, des actions, des contraintes.

Nous pouvons espérer que la reconnaissance qu'il y a des régions, (notamment la région lémanique) qui n'ont pas suffisamment de zones à bâtir pour répondre aux besoins, permettra d'assouplir dans ces régions le frein à l'étalement urbain.

Grâce à ce nouveau regard, nous pouvons espérer que de nombreux Vaudois qui travaillent dans l'arc lémanique n'auront plus à s'établir dans les régions périphériques comme la Broye, faute d'offre suffisante de logements par ici.

En prononçant le mot « logements », cela m'amène à souligner que plusieurs politiques publiques ont des incidences sur l'aménagement du territoire. Que nous

2/2

nous réjouissons du développement de la politique cantonale du logement, dont a la charge notre ministre, Mme Métraux, pour faire face aux besoins.

L'aménagement du territoire est aujourd'hui un grand défi politique. La Fédération suisse des urbanistes se tient prête, en partenariat avec la société des ingénieurs et des architectes, pour contribuer et soutenir le développement et la réorientation des politiques à incidence spatiale, afin de préserver les qualités de notre cadre de vie, et afin d'offrir de meilleures conditions de logement et de déplacement dans notre territoire.

Merci de votre attention

Pierre Yves Delcourt
Président